COMMUNE DES GENEVEZ



Administration communale 2714 Les Genevez Tél. 032 484 94 88

E-mail: info@lesgenevez.ch

www.lesgenevez.ch CCP 25-4329-2

Les Genevez, le 12 juillet 2019

AVIS OFFICIEL

Demandes de permis de construire - avenant (publication au Journal officiel du 24 juillet 2019 N° 28) Suite à une remarque de citoyens et après vérification, le Canton a reconnu une erreur de leur service.

Maître d'ouvrage: Crocbéton, Rue de l'Indépendance 3, 2714 Les Genevez

Auteur du projet : Crocbéton, Rue de l'Indépendance 3, 2714 Les Genevez

Feuillet No 1696, Route de Saignelégier, Zone Mixte MA.

Ouvrage : La présente publication a pour but de corriger le vice constaté lors de la première

publication (du 03.07.2019) soit : le projet nécessite une demande de dérogation à l'art. MA15 al. 1 lit. b du RCC – hauteur. En conséquence, la publication est

prolongée.

Construction d'un hangar dépôt pour machines électriques pour découpe béton

Genre: Matériaux: Ossature métallique.

Façade : Tôles isolées, teinte anthracite.

Toiture: Tôle, teinte rouge-brun.

Dimensions: Longueur: 30.00 mètres.

Largeur : 16.00 mètres. Hauteur : 08.69 mètres. Hauteur totale : 11.40 mètres.

Dérogation requise : Art. MA15 al. 1 lit. b – hauteur

Dépôt public des demandes, avec plans, jusqu'au **11 août 2019** au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Fête du village

La fête du village aura lieu les vendredi 30 août, samedi 31 août et dimanche 1er septembre 2019. Un apéritif sera offert à la population le dimanche dès 11h00.